



Après sa nomination officielle le 8 avril lors d'une cérémonie au ministère des Sports, des rumeurs ont circulé selon lesquelles l'entraîneur travaillait sans contrat, mais ces allégations ont été réfutées par l'intéressé lui-même.

Selon des informations relayées par Jeune Afrique, Marc Brys aurait été nommé sans accord contractuel formel. Cependant, dans une entrevue accordée au journal Le Monde, le tacticien belge de 61 ans, a affirmé de manière catégorique : « J'ai lu et entendu que je n'avais pas signé de contrat. Mais j'en ai bien un ! » Démentant ainsi les rumeurs et confirmant sa situation contractuelle.

Malgré les spéculations entourant sa position, Marc Brys semble confiant et serein quant à sa collaboration avec le ministère des Sports du Cameroun. Il a indiqué que ses relations sont excellentes et qu'il bénéficie d'un soutien logistique adéquat pour mener à bien sa mission. « Tout est fait pour que nous puissions travailler dans des conditions professionnelles, j'ai toujours un interlocuteur pour répondre à mes questions et mes demandes », a-t-il ajouté.

Avec la clarté apportée par Marc Brys concernant son contrat, l'équipe nationale du Cameroun peut désormais se concentrer sur sa préparation en toute sérénité.